

FORMATIONS FÉDÉRALES FSCF

ANIMATEUR FEDERAL 2 EVEIL DE L'ENFANT

DATES : du 17 mai (17h) au 21 mai 2023 (15h)

LIEU : MORSCHWILLER-LE-BAS (68)

Objectifs :

- Animer une séance Eveil de l'Enfant au sein d'une association FSCF :
- Etre capable de concevoir une séance dans sa globalité
- Etre capable de mener une séance dans sa globalité
- Etre capable de maîtriser les connaissances générales de l'activité
- Public dès 2 ans (public particulier)

Possibilité d'être amené à :

- Etablir le relationnel avec les parents
- Expliquer la démarche éducative
- Agir en cas de secours



Retrouvez toutes les dates des prochaines formations sur notre site www.fscf.asso.fr

Révéler la passion qui vous anime.

Rejoignez-nous sur



COMITÉ RÉGIONAL
GRAND EST

Renseignements organisateur

FSCF – Comité Régional du Grand Est

27 rue des Juifs – 67000 STRASBOURG

T 03 88 21 29 82 – cr.grandest@fscf.asso.fr

// Présentation

L'Éveil de l'Enfant propose un éventail d'**activités variées** pour le **progrès de l'enfant**, par les émotions éprouvées et par les types d'environnements rencontrés (espaces, gros modules, petits matériels, relation aux autres).

Cette activité sollicite la **motricité naturelle** de l'enfant de 2 à 6 ans et l'enrichit grâce à un environnement adapté, aménagé et attrayant. L'enfant pratique des activités athlétiques (courir, sauter, lancer), gymniques (se suspendre, rouler, se balancer), d'expressions (mimer, danser), des jeux collectifs (coopérer, construire) et des jeux d'opposition (lutter, s'affronter) sans spécialisation précoce.

Ces activités diverses conduisent l'enfant à **une meilleure connaissance de son corps** et de l'espace et l'accompagnent donc sur le chemin de l'autonomie.

// Coursus de formation complet

Le **Brevet d'Animateur Fédéral** est un diplôme non professionnel reconnu par la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Ce diplôme confère à son titulaire les compétences nécessaires à l'encadrement en autonomie d'une activité sportive et garantissant la sécurité des publics.

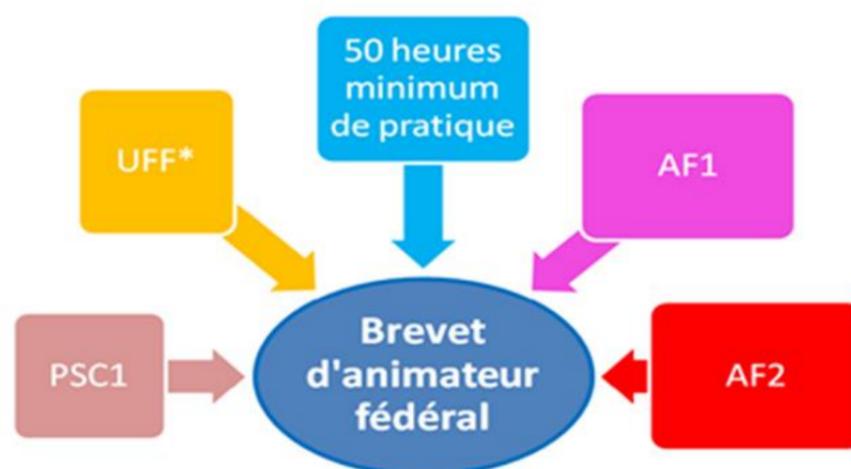
Les formations fédérales permettent notamment :

- D'acquérir les principes essentiels de l'animation auprès de différents publics, en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.
- De développer des aptitudes pour mobiliser des connaissances, utiliser les outils et les techniques nécessaires à l'animation de séances en toute sécurité.
- De faire appel à ses connaissances pour permettre la découverte et l'initiation, voire le perfectionnement de l'activité au sein de son association.
- De conduire et de développer son activité conformément au projet éducatif de la FSCF.

Pour obtenir le Brevet d'Animateur Fédéral, le cursus de formation comprend différentes étapes :

- La formation AF1 (5 jours)
- PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) (1 jour)
- 50 heures minimum de pratique
- La formation d'Unité de Formation Fédérale (UFF) (e-learning)
- La formation AF2 (5 jours)

Cursus de formation de l'Animateur Fédéral (B.A.F)



// Publics concernés

- Educateurs sportifs
- Professionnels de la petite enfance
- ...

// Prérequis

- AF1 Eveil de l'Enfant
- Avoir 16 ans
- Être licencié-e FSCF saison 2022/2023

TARIF AF2

en pension complète (repas et hébergement)

✓ 420 € par stagiaire